



## BIOCOOP S'ENGAGE DANS LE DÉVELOPPEMENT DES SCOP

**B**iocoop est le premier réseau de magasins bio et équitables en France. Avec un chiffre d'affaire de 657 millions d'€ en 2014 et une progression de + 13,4 % de son CA, le réseau Biocoop confirme que son modèle coopératif multi-professionnel unique en son genre fonctionne et connaît un succès grandissant depuis plus de 25 ans. Aujourd'hui le réseau vient de franchir le cap des 360 magasins, et prévoit une vingtaine d'ouvertures. Dans le cadre de son développement, Biocoop encourage la création des SCOP, sociétés coopératives et participatives, qui désignent les entreprises à statut Scop (Société coopérative de production) et à statut Scic (Société coopérative d'intérêt collectif). Biocoop a mis en place une politique forte d'accompagnement des porteurs de projets et de tous ceux qui souhaitent s'investir sur les questions d'économie sociale et solidaire.

### Les sociétés coopératives et participatives chez Biocoop : un modèle coopératif, équitable et engagé

**D**epuis sa création dans les années 80, Biocoop a su mettre en place un modèle vertueux qui permet une rémunération juste de l'ensemble des acteurs, avec la volonté de créer de la croissance, de la qualité et de l'équité.

Dans un contexte de crise économique, de délocalisation et de fermetures de sites parfois rentables, le modèle de la SCOP (société coopérative de production) représente une nouvelle opportunité pour les salariés ayant la volonté de développer une nouvelle façon de travailler et d'entreprendre. Pérenne et entreprise durable, la SCOP favorise l'esprit d'équipe des salariés et le partage des responsabilités, en permettant de gérer et de transmettre l'outil de travail.

Dans une SCIC (société coopérative d'intérêt collectif), les mécanismes coopératifs et participatifs sont identiques à ceux de la SCOP. Cependant, les membres associés au capital sont par définition de toutes natures : salariés mais aussi celles et ceux qui souhaitent s'impliquer dans le projet, tels que clients, bénévoles, partenaires privés, etc.

### L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : SOCLE FORT DES SCOP ET DE L'ACTION BIOCOOP

Avec la **loi ESS du 31 juillet 2014**, le Gouvernement agit pour soutenir le développement du secteur marchand porteur de croissance et d'emplois, améliorer son financement et mieux cibler l'action publique en sa faveur.

Selon la Confédération générale des SCOP, **2 800** emplois ont été créés en 2014 (en progression de 40% par rapport à 2013) dans le cadre de reprises ou de créations d'entreprise par les salariés. Avec **277** SCOP créées, l'année 2014 marque la plus forte croissance de ce modèle depuis sept ans\*.

Très investi sur l'axe social et solidaire, Biocoop compte un quart de ses magasins en structure coopérative, dont 27 en SCOP et 4 en SCIC. Ainsi, Biocoop rejoint les objectifs de la loi ESS, en :

- Développant les SCOP comme modèle d'entrepreneuriat spécifique
- Proposant des outils d'accompagnement et de financement pertinents
- Redonnant du pouvoir d'action aux salariés et en facilitant les conversions
  - Renforçant les politiques de développement local et durable

\* Source : <http://www.gouvernement.fr/action/l-economie-sociale-et-solidaire>

## Des outils d'accompagnement élaborés et concrets

Coopérative dont les membres associés sont les salariés, la SCOP s'adresse aux personnes qui souhaitent « entreprendre autrement », c'est-à-dire faire en sorte que l'entreprise soit au service de la personne, du salarié et non l'inverse. D'intérêt collectif, la SCIC permet d'associer des acteurs multiples autour d'un projet économique commun, afin d' « entreprendre collectivement ».

Pour promouvoir le développement en coopérative, le programme d'accompagnement de Biocoop permet à des porteurs de projets de créer leur activité en tant qu'entrepreneurs-salariés dans un cadre sécurisé et avec le soutien propice à la réussite du projet. Le service développement propose ainsi de nombreux services qui facilitent et optimisent la gestion des projets, avec :

- Un accompagnement adapté au projet
- Une assistance juridique, sociale et financière
- Une formation technique (normes réglementaires) et logistique

Biocoop apporte les conseils nécessaires à la création ou la conversion de magasins en SCOP, avec un statut coopératif et participatif qui permet un accès aux financements solidaires pour monter ce type de projet.

Un accompagnement des projets de création a été mis en place grâce à l'**outil de financement Défibio doté de 4 millions d'euros**. Celui-ci se voit comme un « partenaire éveillé ». Sur l'ensemble des projets de développement de la filière bio et du réseau Biocoop, 120 000€ ont déjà été attribués aux projets spécifiquement dédiés aux SCOP.

Sans s'ingérer dans la direction de la société, Défibio veut participer à son évolution, en étant associé à ses orientations et en impliquant Biocoop, son réseau, ses différents services (achat, commerce, etc...) dans les projets de l'entreprise soutenue. C'est également un dialogue permanent avec le dirigeant sur des aspects commerciaux, d'organisation, de stratégie ou de finance. Véritable outil et acteur de l'Economie Sociale et Solidaire, Défibio propose une pratique alternative de la finance, en se plaçant au service de la société.



### UN OUTIL DE CAPITAL-DÉVELOPPEMENT POUR LA FILIÈRE BIO

**Date de naissance :** 2008

**Statut juridique :** SAS dont le capital est détenu à 100% par Biocoop

**Fonctionnement :** Défibio intervient sous forme de capital et de compte courant d'associé, avec une période de blocage suivie d'une période de remboursement, le tout allant de 7 à 10 ans. Il s'agit donc d'investissements de moyen terme, orientés vers le co-développement et non vers le profit immédiat.

## VISUELS, INTERVIEW ET PRÉSENTATION DE CAS DE SCOP/SCIC BIOCOOP SUR DEMANDE

### A propos de Biocoop\*

Leader de la distribution alimentaire biologique spécialisée en France depuis plus de 25 ans, Biocoop s'illustre également par ses produits du commerce équitable et par un choix très étendu d'écoproduits et de cosmétiques. Ce modèle coopératif multi professionnel regroupe 357 magasins et 1 300 producteurs partenaires. Précurseur et moteur, Biocoop revendique « l'agriculture biologique pour tous » et inscrit sa démarche au cœur d'une charte appliquée par l'ensemble des acteurs du réseau.

Biocoop comprend également 3 filiales : STB (Société de Transport Biocoop) ; Biocoop Restauration et DEFIBIO qui accompagne financièrement ses partenaires professionnels (producteurs, transformateurs, magasins).

Les chiffres clés Biocoop 2014 : 27 096 tonnes de fruits et légumes vendus (soit 10 % du volume national tous circuits confondus), 0% de transport par avion, 24% de part de commerce équitable et un CA de 657 millions d'euros soit une croissance de 13,4% de son activité.

*\*Chiffres au 31 décembre 2014*

Rachel Bornais  
01 40 22 60 95

[r.bornais@village-rp.com](mailto:r.bornais@village-rp.com)

Contacts presse  
VILLAGE RP

Raïd Zaraket  
01 75 44 98 84

[r.zaraket@village-rp.com](mailto:r.zaraket@village-rp.com)